

LE SUIVI D'UN PAP EXISTANT

DEBUT D'ANNEE
SCOLAIRE

Prise de
contact avec le
professeur
principal

- ▶ Bilans spécialistes à l'appui
- ▶ Proposition d'aménagements et d'adaptations

DURANT L'ANNEE
SCOLAIRE

Suivi de
l'application du
PAP et des
aménagements

- ▶ Contacter les professeurs concernés en cas de difficultés persistantes ou si les aménagements ne sont pas respectés.
- ▶ Contacter la cellule PAP de la FCPE en cas de besoins : cellulepapfcpe27@gmail.com
- ▶ Signaler aux parents représentants du conseil de classe la présence d'un PAP, si vous le souhaitez.

FIN D'ANNEE
SCOLAIRE

Faire réévaluer
le PAP

- ▶ Echanger avec le professeur principal pour réévaluer le PAP
- ▶ Réajuster, modifier certains aménagements et adaptations si besoin